



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} FÉVRIER 2015 | N°782

➔ DOSSIER P.10

Analyse des besoins sociaux



Événement

4 Liberté et Unité

Retour en images

19 Un chiffre :
16 999
habitants

Culture

23 Découverte du
numérique à
la Médiathèque

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
- ▶ Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

- ▶ Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit : 0 800 01 14 31

PRÉFECTURE

0821 80 30 35

MAIRIE

- ▶ www.cesson-sevigne.fr
Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
Téléphone : 02 99 83 52 00
Télécopie : 02 99 83 46 63
Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

- ▶ **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.
Téléphone : 02 99 83 52 00
(serveur vocal : demander « Espace citoyen »)
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

ACCUEIL BILLETTERIE DU CENTRE CULTUREL

Le mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 et le samedi, de 10h à 12h30.
centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**
Téléphone : 02 99 83 52 00
- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**
- ▶ **Permanences des élus**
Jusqu'au 7 février : Annie LECUÉ
Du dimanche 8 au mercredi 11 : Christophe LOTZ
Du jeudi 12 au mercredi 18 : Thierry DORANCE-HOUSSAY
Du jeudi 19 au dimanche 22/02 : Annick ROCCA
Du lundi 23/02 au mercredi 4 mars : Albert PLOUHINEC

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 25 février** à 19h à l'Espace Citoyen.

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

Pour tout problème de distribution, merci de bien vouloir appeler le 02 99 14 62 26 ou écrire à jl.m.services@free.fr



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



Le Centre Communal d'Action Sociale procède actuellement à l'analyse des besoins sociaux, une de ses missions obligatoires.

Vous trouverez dans le dossier de ce CIM, les principaux constats de cette analyse.

Les projets à mettre en œuvre pour répondre le mieux possible aux attentes des habitants de la commune sont étudiés en concertation avec tous les membres du CCAS.

Pour répondre aux besoins des familles, nous allons travailler sur 3 axes: la diversification des offres de garde du jeune enfant (avec un appui fort aux assistantes maternelles), le soutien aux activités périscolaires et extrascolaires. Ainsi, la gratuité des TAP est maintenue, comme la dégressivité des tarifs. L'avantage donné aux familles par le moyen des tarifs dégressifs institués dès l'une des mandatures Belliard est actuellement de l'ordre de 270 000 euros.

Nous proposerons l'accompagnement des parents qui le souhaitent dans leurs tâches éducatives et dans les difficultés qu'ils pourraient rencontrer (actions vers la jeunesse et la parentalité).

Nous voulons aussi encourager de nouvelles familles à s'installer à Cesson-Sévigné en répondant davantage à leurs attentes (habitat individuel ou collectif).

Les logements du parc collectif sont généralement trop petits pour permettre aux familles de rester à Cesson-Sévigné dès l'arrivée d'un deuxième enfant. Trop de types 2 et 3 ont été construits aux dépens des types 4 et 5, tandis que l'offre en habitat individuel se fait rare. Nous veillerons à l'intégration harmonieuse des loge-

ments sociaux, dans le paysage cessonais, dans le respect de la loi SRU qui impose 20 % de logements locatifs sociaux pour 2020.

En matière d'emploi, la démarche entamée dès notre élection a déjà permis d'installer dans notre commune plusieurs entreprises. Par ailleurs, le dialogue instauré depuis mars 2014 avec l'ensemble des acteurs économiques ainsi que les actions concrètes réalisées ont permis de réinstaller un climat de confiance qui n'existait pas précédemment.

Le futur forum de l'emploi permettra de renforcer ces liens constructifs. La pépinière d'entreprises qui abritera, dès mars 2015, plus de 12 structures contribuera à l'élan économique positif de notre ville.

Nos aînés qui représentent un nombre important d'habitants de la commune souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile. Il est du devoir de la collectivité de permettre aux services de répondre au mieux à cette attente. Parallèlement, nous mettrons prochainement en concurrence des promoteurs dans le but de réaliser une Résidence-Services Séniors qui offrira aux personnes qui souhaitent quitter leur logement devenu trop grand, la possibilité de rester à Cesson-Sévigné dans un habitat adapté et évolutif.

Progressivement, nous adapterons le mieux possible les infrastructures municipales afin de garantir aux personnes handicapées toute leur place dans la cité.

La volonté de maintenir le lien social entre toutes les générations et les différentes catégories de la population est le moteur de notre action.

Albert PLOUHINEC
le Maire

Analyse des besoins sociaux

DOSSIER 10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	23
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.
Élue référente : Fatima Aignel, conseillère municipale déléguée à la communication, fatima.aignel@ville-cesson-sevigne.fr
Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry, communication@ville-cesson-sevigne.fr
 Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : Studio Bigot
Impression : Le Colibri Imprimeur
Distribution : JLM Services
 Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr
Couverture : Ville de Cesson-Sévigné.
Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1,20 €
 Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement en Mairie.
Tirage : 9335 exemplaires
 Dépôt légal : à parution
 Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le Journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mars :
dernier délai : **mardi 10 février** ; avant 12h,

Pour l'Agenda du 15 mars:
lundi 23 février ; avant 12h.



Liberté et Unité

Recueillement collectif à l'Espace Citoyen à la mémoire des victimes de l'attentat du 7 janvier 2015.

C'est dans un climat d'émotion intense que plus de 200 personnes se sont rassemblées jeudi 8 janvier à midi à l'Espace Citoyen pour respecter le deuil national à la mémoire des victimes de l'attentat contre le journal Charlie Hebdo.

M. Le Maire a rendu hommage aux journalistes, employés du journal et aux policiers tués dans cet attentat terroriste lâche et odieux visant la liberté d'expression qui est une des valeurs fondamentales de notre démocratie.

De nombreux Cessonnois se sont rendus également à la marche républicaine organisée à Rennes dimanche 11 janvier pour protester contre les tueries des journalistes, des policiers et des juifs de l'épicerie casher.



Capture d'écran du site Internet de la Ville.

Banderole installée spontanément par les lycéens sur l'Espace Citoyen

➤ RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Erratum concernant l'adresse mél de Jean-Louis Poisson, référent suppléant pour le quartier n°13, campagne Nord ViaSilva.

Contact : jldpoissons@gmail.com
4, rue de la Normandière
06 09 40 61 24.

➤ INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

Les inscriptions pour la rentrée 2015 dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigné se font à l'Espace Citoyen du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

Il est nécessaire de se présenter muni de :

- ▶ La copie du livret de famille
- ▶ La copie des certificats de vaccination (DT polio)
- ▶ La copie du justificatif de domicile (quittance loyer ou EDF de moins de 3 mois pour chaque dossier)

La présentation des pièces originales est indispensable.

- ▶ Si nécessaire, une pièce établissant la qualité du responsable (pièce d'identité) et les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement)
- ▶ En cas de divorce : jugement de divorce ou décision du juge aux Affaires Familiales
- ▶ En cas de séparation de parents naturels : autorisation de l'autre parent.

Un certificat d'inscription sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend l'enfant. L'admission à l'école sera prononcée par la direction de l'école au vu des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de l'ancienne école fréquentée.

Par contre, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation (formulaire disponible à l'Espace Citoyen).

L'inscription en maternelle :

les enfants français et étrangers peuvent être accueillis à 3 ans. Ils peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter.

Contact : Espace Citoyen, tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander « Espace Citoyen »).

➤ TARIFS DÉGRESSIFS

Pour les personnes allocataires CAF et MSA, la mise à jour sera faite automatiquement par l'Espace Citoyen. Il n'y a donc plus besoin de se présenter au service Social.

➤ OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

60 pavillons ont été surveillés pendant les vacances de Noël. La municipalité s'est engagée à renforcer le dispositif de l'opération « Tranquillité vacances », qui fonctionne toute l'année et pour chaque période de vacances scolaires, grâce à des auxiliaires de surveillance, en complément des effectifs de la Police municipale.

En effet, ce dispositif renforcé n'existait que pour la période des vacances d'été.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire auprès de la Police municipale (mairie-annexe, place de la Chalotais), de l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr, rubrique "Info Police municipale".

➤ 129 BÉBÉS EN 2014

129 enfants sont nés en 2014 (64 filles et 65 garçons).

Palmarès des prénoms pour les filles :

Alice, Anna et Camille.
Palmarès des prénoms pour les garçons :

Lucas, Paul et Arthur.

➤ ÉTAT CIVIL

DU 8/12/2014 AU 9/01/2015

Naissances

- Sacha ROUAULT
- Lucas BUYSSCHAERT
- Zoé DUFAIX
- Flavio ALLEIN

Décès

- Serge CONEL, 79 ans
- Michel BUREL, 83 ans
- Alain QUÉMÉNER, 49 ans
- Jean COTIN, 77 ans
- Lucien CHARLES, 96 ans
- Marcelle LOQUIN veuve MARCEAU, 83 ans
- Louis VILLENEUVE, 93 ans
- Bernard LONCKE, 75 ans
- Françoise MARGUERY divorcée LEVIONNOIS, 81 ans
- Marie GLOAGUEN, épouse LE HÉNAFF, 83 ans
- Claude FOUCHER, 78 ans
- Francis RODRIGUEZ, 90 ans
- Marie-France SALMON veuve HONORÉ, 72 ans
- Marie LERAY veuve TOUCHAIS, 93 ans
- Paulette FREDON veuve BERTU, 102 ans
- Noëlie FIGUEL veuve COLLET, 97 ans
- Armand LERAY, 82 ans
- Nicole LAUNAY épouse JOUANNIC, 67 ans
- Guy ROUXEL, 79 ans

Café mémoire

Mercredi 4 février, de 15h à 17h, à la cafétéria de l'Hippocampe. Odile Vollaud, coordinatrice de Clic alli'âges (centre local d'information et de coordination, Chantepie) présente la mise en place de 2 actions de soutien aux aidants : séances de formation aux aidants et appel aux familles à participation sur l'aide aux aidants. Entrée libre.

Clic alli'âges

Permanence jeudi 5 février, de 14h15 à 17h15 en mairie. Prendre rendez-vous auprès du service Social au 02 99 83 52 00.

Architecte conseil

Les permanences de l'architecte conseil, Yves-Michel Fresneau, se tiendront en mairie annexe, les mardis 10 et 24 février de 9 h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou par mél à urbanisme@ville-cession-sevigne.fr

Planning Familial

Permanences du Planning Familial animées par Nathalie Bouchy, conseillère conjugale et familiale les jeudis 12 et 26 février, de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous, à la mairie.

CIDFF

Permanences du CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille-et-Vilaine) par Mme Degabriel, juriste spécialisée en droit social. les jeudis 5 et 26 février, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie.

Café des parents

Jeudi 26 février, à 12h15 à l'Espace Citoyen, sur le thème « Accueillir et accompagner nos enfants dans leurs émotions ». Entrée libre.

URBANISME

Permis de construire du 6/12/2014 au 7/01/2015 Permis accordés

- ▶ 13 Bd de Dézerseul : extension d'une maison d'habitation et construction d'un abri de jardin.
- ▶ 22, rue de l'Étournal : extension d'une maison d'habitation
- ▶ Zac des Champs Blancs : construction d'un immeuble de bureaux

- ▶ La Lande de Tizé rénovation d'une grange existante, extension et transformation en habitation
- ▶ rue de la Plesse : construction d'une maison d'habitation
- ▶ 1219 avenue des Champs Blancs : modification d'une façade
- ▶ La Vallée : réhabilitation d'une annexe et construction d'un spa
- ▶ 57, rue Clément Ader : modification du plan de Masse
- ▶ 16 rue de la Plesse : lotissement de 3 lots dont 2 lots à bâtir.

INFOS TRAVAUX

Rue de la Croix Noblet : dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie réalisés, la Ville souhaite pérenniser la mise en place depuis le démarrage du chantier, en février 2014, d'un sens unique de cette voie. Par contre, le sens unique sera inversé et se fera dans le sens Nord-Sud afin de faciliter, depuis la rue des Saules, l'accès au parking situé au sud de la rue de la Croix Noblet et ce, dès le début du mois de février 2015. La circulation automobile sera autorisée depuis la rue des Saules vers la rue de Rennes. Une signalisation spécifique va être mise en place afin de faire respecter cette modification des conditions de circulation (panneaux sens interdit, marquage au sol).

Rue des Saules : dans le cadre de l'offre de stationnement dans le quartier Croix Noblet/Myosotis/Saules, des travaux vont être entrepris afin de créer un parking de 22 places de stationnement supplémentaires rue des Saules, courant mars 2015 pour livraison en avril 2015.

Rue du Petit Marais : des travaux qui seront entrepris courant mars 2015 permettront la création de 12 places de stationnement supplémentaires. Le projet consiste à transformer des places longitudinales en places perpendiculaires en utilisant en surlargeur une bande d'espace vert.

FIBRE OPTIQUE

État d'avancement du déploiement de la fibre Orange :

- ▶ Lot 1 (Monniais, Hauts de Bray, Le Tertre) : 3215 logements adressables dont 1791 raccordables (soit 56%) et 8 PM (points de mutualisation des armoires) déployés et mis en service
- ▶ Lot 2 (rue de Rennes, Hublais) : 2687 logements adressables dont 1004 raccordables (37%) et 7 PM mis en service
- ▶ Lot 3 (secteur de Dézerseul) : les travaux vont débiter au cours du 1^{er} trimestre 2015.

Orange continue à rendre raccordables les logements au rythme des accords syndics et des demandes clients.

<http://reseaux.orange.fr>

DÉTECTEUR DE FUMÉE : AVANT LE 8 MARS 2015

Le décret d'application de la loi du 9 mars 2010, paru le 10 janvier 2011, prévoit que les détecteurs de fumée seront obligatoires dans les habitations à compter du 8 mars 2015.

Aujourd'hui, à l'échelle nationale, seulement 20% des logements en seraient équipés.



➤ MME BELLEGARDE AU CAFÉ MÉMOIRE

La psychologue Luz-Hélène Bellegarde est la nouvelle intervenante des cafés mémoire, organisés chaque 1^{er} mercredi du mois, de 15h à 17h, à la cafétéria de l'Hippocampe, au 1^{er} étage de la piscine. « Le temps d'échanges s'adresse aux aidants, familiaux et professionnels, et aux aidés présentant des troubles de la mémoire » indique la psychologue.

➤ SERVICE JEUNESSE

Programmation vacances 11-13 ans

- ▶ Projet « Viens faire ton cinéma » : réalisation d'un court métrage du **16 au 20 février**. 17 €. Possibilité de bénéficier des tarifs dégressifs.
- ▶ Festival Travelling : séance cinéma le **lundi 9 février** de 13h30 à 17h30, 4 € et Atelier vidéo le **mardi 10 février** de 9h à 12h30. 4 €.
- ▶ Safer Internet Day « Serious Game » : Qu'est-ce que le racket, la discrimination ou les rumeurs ? Gratuit.

Programmation vacances 14-17 ans

- ▶ Découverte du Football américain **mardi 10 février**. Gratuit
- ▶ Matinée Girl Power spéciale filles à la boutique LUSH **jeudi 19 février**. Objectif : apprendre les techniques pour faire ses propres produits de beauté. Gratuit.
- ▶ Match de Basket NM2 Union Rennes basket / Aurore de Vitry **samedi 21 février**. 4 €.

➤ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales (anciennement élections cantonales) se dérouleront **dimanche 22 mars** pour le 1^{er} tour et **dimanche 29 mars** pour le 2nd tour. De nouvelles dispositions ont été prises pour ces élections départementales :

- ▶ les conseils généraux et les conseillers généraux seront renommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux
- ▶ l'intégralité des conseillers départementaux sera renouvelée. Ils seront élus pour 6 ans.
- ▶ l'application d'un nouveau mode de scrutin : l'élection des conseillers départementaux se déroulera au scrutin majoritaire et binominal à deux tours.

Dans chacun des 2 054 nouveaux cantons sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme (2 titulaires et 2 suppléants)

Le canton concernant Cesson-Sévigné regroupe les communes de Betton, Cesson-Sévigné, la Chapelle-des-Fougeretz, Chevaigné, Montgermont et Saint-Grégoire. Le bureau centralisateur est la commune de Betton.

➤ RECENSEMENT

Le recensement d'une partie de la population se poursuit jusqu'au 21 février 2015.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal : demander « service Urbanisme »).



➤ REPAS DES AÎNÉS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 27 MARS

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 11 avril** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1^{er} janvier 2015). Pour les conjoints et les moins de 70 ans,

une participation de 15 € au repas est demandée.

Vingt jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance.....

je viens seul(e)

je viens en couple Âge du conjoint.....

Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans) est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service Social de la mairie avant le vendredi 27 mars, dernier délai. Renseignements au 02 99 83 52 00 ; affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

**Artisan
Carreleur**

Revêtement Sol & Mur

**Ets Gomez
à votre service.**

pose carrelage

création
douche italienne

réfection
de peinture

Nouveau concept :
achetez votre carrelage,
nous réalisons la pose !

4 rue des Charpentiers
35690 ACIGNE

e-mail : contact@ags-carreleur35.fr

tél : 06-26-97-83-23

02-90-02-21-73

www.rennes-carreleur.fr

INFINITI
Red Bull RACING
EYEWEAR
INSPIRED BY THE 4 TIMES
WORLD CHAMPION TEAM

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Bruno Thieullet l'Opticien
8, place de l'église - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 94 96

➤ UN NOUVEAU LYCÉE À CESSON-SÉVIGNÉ



Un nouveau lycée est créé à Cesson-Sévigné par regroupement des lycées Saint-Étienne (Cesson-Sévigné) et Sainte Thérèse (Rennes) sur le site de l'actuel lycée Saint-Étienne, rue de la Chalotais. L'enseignement Catholique 35 a choisi de donner le nom de Frédéric Ozanam, professeur et fondateur de la société Saint-Vincent de Paul, à ce lycée qui ouvrira dès la rentrée de 2015. Avec ce projet, l'Enseignement Catholique 35 anticipe et accompagne l'essor démographique et économique du secteur Est de

Rennes en offrant un établissement de proximité aux familles qui lui font confiance. Il élargit et étoffe également l'offre de formation puisqu'aux formations déjà dispensées viennent s'ajouter :

- ▶ les séries générales L, ES et S,
- ▶ les formations tertiaires professionnelles (CAP, Vente, Bacs Pro Vente et commerce) technologiques (Bac STMG) et supérieures (BTS MUC).

Portes ouvertes le **samedi 28 mars**, de 9h à 12h30.
www.lycee-st-etienne.org

➤ PISCINE : STAGES MULTISPORTS

Du 9 au 13 février :

Un groupe de 7/9 ans et un groupe de 10/12 ans

Du 16 au 20 février :

Un groupe de 7/9 ans et un groupe de 10/12 ans.

Activités proposées : athlétisme, base-ball, futsal, handball, basket-ball, tennis, badminton, tchouk-ball, hockey, ultimate...

Tarifs : Cessonnois : 37 € ; non Cessonnois : 55 €.

Tél. : 02 99 83 52 10

➤ PÔLES ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUES

De nouveaux cours d'arts plastiques et de piano (piano classique et piano accompagnement) sont proposés au Centre Culturel.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal : demander « arts plastiques »)

➤ CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs des 4-11 ans sera ouvert à la journée, la demi-journée, avec ou sans le repas du midi, du 9 au 20 février inclus.

Les inscriptions obligatoires sont enregistrées (s'il n'y a pas d'inscription à une activité spécifique):

- ▶ sur le portail familles ou auprès de l'Espace Citoyen,
- ▶ par mél au centre de loisirs après téléchargement de la fiche d'inscription.

S'il y a inscription à des activités :

- ▶ au bureau du centre de loisirs mardi 3 février de 13 à 18h ou sur rendez-vous.

Liste des activités spécifiques :

- ▶ Cirque Médrano (à la Prévalaye) tous âges le jeudi 12/02, départ 13h15 du centre, 9 €

- ▶ Poney (dès 5 ans) les mardis 10 et 17/02, départ 13h30. Tarif : 13,50 €

- ▶ Patinoire (dès 6 ans) les lundis 9 et 16/02, départ 13h25, gants obligatoires, 7 €

- ▶ Bowling (dès 7 ans) les vendredis 13 et 20/02, départ 13h rendez-vous arrêt de bus n°6 « Bourgchevreuil » devant le parking de l'école, 9 €

- ▶ Woopi (tous âges) mercredi 11/02, départ 13h45. Tarif : 9 €

- ▶ Laser Game (9 ans et +) mercredi 19/02, départ 13h45. Tarif : 10 €

- ▶ Piscine (tous âges) en matinée, les mardis 10 et 17/02, les jeudis 12 et 19/02, les vendredis 13 et 20/02, gratuit. Inscription pour la piscine (possible par tél. ou mél) à partir du 4/02

- ▶ Tournoi de sports collectifs (dès 8 ans) mardi 10/02 après-midi, gratuit

- ▶ Tournoi de Ping-pong (dès 8 ans) salle Paul Janson, le jeudi 19/02 après-midi, gratuit

- ▶ Veillée « sports d'hiver » (à partir de 6 ans) le jeudi 12/02, 5 €

Et aussi : des activités manuelles, des jeux d'éveil, des jeux calmes, des jeux sportifs, des grands jeux, etc.

Camps été 2015 :

La liste des séjours de l'été 2015 est disponible sur le site de la Ville (www.ville-cesson-sevigne.fr) ou au centre de loisirs.

Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn, 02 99 83 91 40 ; centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Analyse des besoins sociaux

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cesson-Sévigné procède annuellement à une analyse des besoins sociaux de la population qui relève de sa compétence, et notamment celle des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse est un outil d'aide à la décision pour le Conseil d'administration du CCAS. Elle doit lui permettre de définir une stratégie d'action pour l'année et les années à venir.

L'analyse des besoins sociaux 2014 a été présentée lors du Conseil municipal du 17 décembre 2014. Selon l'Insee, en 2011, la population s'élevait à 16 194 habitants pour une application légale au 1^{er} janvier 2014. Elle est de 16 206 habitants au 1^{er} janvier 2015, sachant que c'est la population recensée en 2012 qui est prise en compte (16 999 habitants avec la population totale) Cf page 19.

L'évolution de la population

En 2013, la commune a enregistré 143 naissances. Ce nombre est en légère baisse par rapport aux trois dernières années mais il permet de rester dans une tendance haute depuis quatre ans. Malgré un nombre de naissances élevé et l'arrivée de nouveaux habitants dans la commune, on observe depuis plusieurs années la tendance à la décohabitation et au vieillissement de la population.

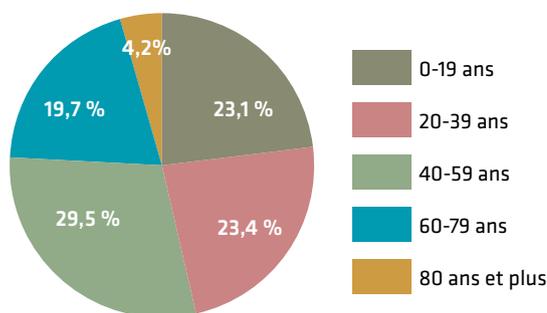
Il est nécessaire de réfléchir aux leviers qui pourront permettre le renouvellement de la population et son accroissement (logement, emploi, services).

Les différents groupes de populations

Le nombre de ménages est toujours en augmentation dans la commune depuis 1999. Au 31 décembre 2012, la commune comptait 7 401 ménages



Structuration de la population en 2010



soit une progression de 2,79 % par rapport à 2011 et 38,4 % depuis 1999 (5 346 ménages), soit l'arrivée de 2 055 ménages supplémentaires.

Au 31 décembre 2010, Cesson-Sévigné connaissait pour la première fois depuis 10 ans une diminution du nombre des personnes seules ou couples sans enfant (- 4,6 %) passant de 65,6 % en 2009 à 61 % en 2010. Cependant, au 31 décembre 2011, ce nombre a de nouveau progressé de 3 % pour atteindre le taux de 64 % des ménages et de 65 % au 31 décembre 2012. Ces 65 % (4 810 ménages) se répartissent de la façon suivante : 35 % de personnes seules et 30 % de couples sans enfant. Parmi les personnes seules, 51 % sont des femmes. Depuis plusieurs années, le nombre de ménages augmente plus vite que le nombre d'habitants. Cela se confirme avec la taille moyenne des ménages qui est passée de 2,56 à 2,047 entre 1999 et 2013. Du fait du resserrement de la population, on loge moins de personnes dans un même nombre de logements.

Les familles

Le nombre de familles avec enfants a augmenté de façon régulière de 2001 à 2005 passant ainsi de 1 177 à 1 416, soit une progression de 20,3 % en cinq ans. À compter de 2006, ce nombre a commencé à diminuer len-

tement pour atteindre le nombre de 1 355 en 2009, soit une baisse de 3,42 % en quatre ans.

Depuis 2010, la tendance s'inverse avec une progression de 4,5 % en un an, ce qui a permis de retrouver le nombre de familles de 2005, soit 1 416 familles. En 2011, le nombre de familles avec enfants a encore progressé de 3 %. C'est l'une des plus fortes hausses de la Métropole entre 2010 et 2011. En 2013, le nombre s'est stabilisé à 1 452 familles.

Concernant les familles monoparentales, elles étaient au nombre de 306 au 31 décembre 2013, une progression de 8,12 % en un an alors que le nombre global des familles est en lé-

gère baisse. Ces familles représentent 21,1 % des familles cessonaises. Elles ne représentaient que 13 % des familles en 2000.

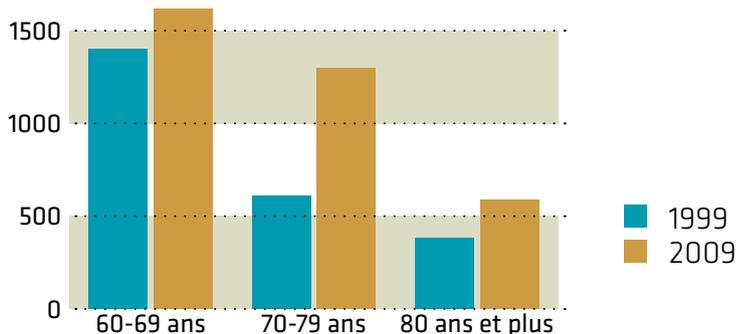
Les personnes âgées

Les personnes âgées représentent 24,7 % de la population en 2011 (19,4 % en 2006). Pour chaque tranche d'âge, les femmes sont toujours plus nombreuses et leur présence s'accroît avec l'avancée en âge.

Le graphique ci-dessous montre qu'en 10 ans les tranches d'âges ont progressé de la façon suivante :

- ▶ 70-79 ans : + 93,3 %
- ▶ + de 80 ans : + 69,5 %
- ▶ 60-69 ans : + 19,7 %

Les personnes âgées de plus de 60 ans en 1999 et 2009



3 questions à

Annick Rocca, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités

Quels sont les principaux enseignements à retenir de l'analyse des besoins sociaux ?

La population a légèrement augmenté avec une tendance constante au vieillissement. Pour autant, depuis 2010, la commune enregistre un nombre de naissances significatif et le nombre de familles évolue.

Nous constatons, parallèlement, une diminution de la taille des ménages passant de 2,19 en 2010 à 2,047 en 2013. Le phénomène de desserrement est consécutif notamment aux séparations plus nombreuses et à l'accroissement de l'espérance de vie. Le constat n'est pas sans conséquence sur la politique du logement puisque le nombre de ménages augmente plus vite que le nombre d'habitants. Cependant, pour assurer le renouvellement et la croissance de la population, l'offre de logements n'est pas adaptée aux familles de plus de deux enfants. Les grands logements Type 4 et en particulier Type 5 sont rares, favorisant ainsi le départ des familles en périphérie de la commune.

Enfin, si le revenu mensuel moyen par foyer fiscal à Cesson-Sévigné est légèrement supérieur à la moyenne nationale, il n'en demeure pas moins que de nombreux Cessonnais se trouvent dans de grandes difficultés. Le nombre des ménages dont les prestations sociales représentent plus de 50 % des revenus augmente tandis que l'écart se creuse entre les plus hautes tranches de revenus et les plus basses.

En ce qui concerne les familles et plus particulièrement les familles monoparentales, quel est le constat ?

Après avoir connu une baisse du nombre de familles, en 2010, la tendance s'est inversée. Les familles monoparentales sont devenues de plus en plus nombreuses puisqu'en 13 ans, leur nombre a doublé. Elles représentent 21,1 % des familles cessonnaises.

Ce phénomène est constaté sur l'ensemble de l'agglomération rennaise : les familles monoparentales augmentent plus vite que l'ensemble des familles. À titre d'information, Rennes Métropole compte 10 837 familles monoparentales allocataires, soit 26 % des familles allocataires. Entre 2009 et 2013, le nombre d'allocataires cessonnais, selon qu'il s'agisse de familles monoparentales, couples avec ou sans enfants, augmente et cette évolution doit être prise en compte dans notre politique sociale de la Ville.

Nous entendons beaucoup parler du vieillissement de la population, qu'en est-il dans notre commune ?

En terme d'évolution, l'Observatoire des données sociales constate que c'est la population la plus âgée qui progresse le plus.

Alors que la population s'est accrue de 21 % entre 1999 et 2010, la tranche des 60-79 ans a augmenté de 56,5 % et celle des plus de 80 ans de 94,6 %. À Cesson-Sévigné, le taux des personnes âgées de plus de 60 ans s'élevait à 24,7 % de la population en 2011 tandis qu'il était de 18 % au niveau de l'agglomération. Visiblement, les Cessonnais se plaisent dans notre commune.

Pour autant, ce constat nous amène à étudier des possibilités d'offres d'hébergements adaptées aux besoins des personnes en perte d'autonomie, cela induit un développement des associations et services dédiés.





Les revenus des Cessonnais

En 2012, le revenu annuel net déclaré moyen par foyer fiscal était de 36 216 € (montant relativement stable depuis quatre ans) et le revenu mensuel moyen par foyer fiscal était de 3 017 € (2 094 € pour la France). En 2012, au total 72,6 % des foyers fiscaux cessonnais étaient imposables. Ils n'étaient que 69,1 % en 2010. La part des foyers non imposables s'est donc réduite au sein de la commune, conséquence notamment de la politique fiscale nationale et non d'un enrichissement de certaines couches de la population.

Revenu de Solidarité Active

Au 31 décembre 2013, Cesson-Sévigné comptait 196 personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), qui se répartissaient comme suit : 104 bénéficiaires du RSA socle et 92 bénéficiaires du RSA activité.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, le nombre de bénéficiaires dans la commune a progressé de 47,3 %.

Les demandeurs d'emplois

La commune a connu en novembre 2014 le plus grand nombre de demandeurs d'emploi jamais enregis-

tré avec 786 demandeurs d'emploi. Toutes les couches socioprofessionnelles sont touchées. Depuis le mois de juillet 2009, nous constatons une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans la commune. De janvier 2013 à janvier 2014, celui-ci a augmenté de 4,9 %.

Le logement social

Au 1^{er} janvier 2014, le taux de logement social était de 16,39 % soit un parc de 1 216 logements locatifs sociaux. Cela représente une progression de 15 % en un an (+ 159 logements). La progression tend vers les 20 % imposés par la loi SRU. Pour autant, l'offre n'est pas en adéquation avec la demande qui porterait davantage pour la population, et plus

particulièrement pour les familles, sur des grands logements Type 4 et Type 5.

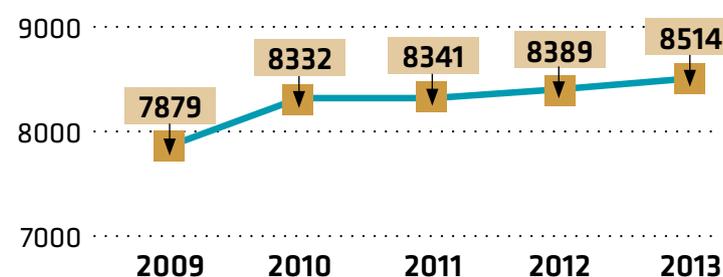
Pour les logements Type 5, les délais d'attribution sont particulièrement longs car le parc communal est faible et il y a peu de rotation dans ces logements.

Typologie des logements sociaux de la Ville

Type de logement	Nbre de logements
Type 1	48
Type 2	254
Type 3	359
Type 4	238
Type 5	38

Évolution du nombre de foyers fiscaux de 2009 à 2013

Source : Trésor public





☉ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

805 HABITANTS ET 412 LOGEMENTS NOUVEAUX

Parmi les horreurs vécues en France dans les premiers jours de janvier, une heureuse nouvelle locale : 805 nouveaux habitant-e-s et 412 nouveaux logements recensés par l'INSEE au 1^{er} janvier 2012. Ces chiffres prennent leur officialisation avec 3 ans de décalage et il s'agit bien des répercussions du recensement de l'époque qui sont publiées au 1^{er} janvier 2015.

Cesson-Sévigné se maintient au 6^e rang des villes d'Ille-et-Vilaine : 16 206 habitant-e-s pour la population municipale et 16 999 pour la population totale qui prend également en compte les "comptés à part" comme les étudiants-e-s.

Elle se situe derrière Rennes, St Malo, Fougères mais aussi Vitry (17 177 hab.) et Bruz (16 670 hab.) et assez loin devant St Jacques-de-la-Lande (11 271), Pacé (10 818), Betton (10 292), Chantepie (10 222).

Par comparaison avec le précédent recensement, Cesson-Sévigné progresse de 793 unités pour la population municipale et de 805 pour la population totale. Cette avancée est parallèle au nombre de logements nouveaux proposés sur la commune et justifie la politique de développement lancée dès l'adoption du Plan local de l'urbanisme de 2004 (PLU) et confirmée par le PLU de 2012. **En un an, le total des logements s'est accru de 7 407 à 7 819 soit + 412** engendrant aussi toute la chaîne économique liée à la construction et à l'acquisition ou à la location.

Des choix partagés de développement

Une perspective plus large constate que **la population municipale de Cesson-Sévigné connaît une évolution moyenne de + 0,8 % entre 1999 et 2007 et de + 1,2 % entre 2007 et 2012 bien inférieure à celle de Bruz (respectivement 1,6 et 2,1 %), Pacé (1,2 et 4,6 %) ou encore Chantepie (2,1 et 5%).**

Le développement de la Ville reste encore très modéré en comparaison du dynamisme démographique de communes voisines gérées par des municipalités de droite comme de gauche.

À l'opposé des élu-e-s de la droite cessonnaise qui ont approuvé le PLU de 2004 et qui font tout aujourd'hui pour le faire oublier, les élu-e-s de gauche mesurent le bien-fondé d'une urbanisation plus volontariste dans certains quartiers permettant à un plus grand nombre de couples, de familles ou de personnes seules de se loger, de renforcer notre population et le développement économique et social de notre ville.

Rappelons quelques statistiques cessonnaises entre 2004 et 2012 :

- ▶ **1 067 logements collectifs autorisés entre 2004 et 2008 avec un pic de 722 en 2006**
- ▶ **681 autorisés entre 2008 et 2012.**

Au cours de cette période 2008-2012, nous avons surtout relancé la ZAC des Champs Blancs, en faveur de l'économie, de la recherche et de l'emploi (2 500 salarié-e-s sur la zone fin 2015) par les implantations successives aux côtés du précurseur OET, de Cap Gemini, Technicolor, Proservia, OVH, Dassault Systèmes, le lancement de l'IRT B.Com, de Thomson-Vidéo Networks, de Syrlinks et les projets en cours de la pépinière d'entreprises et de Secure IC.

Soulignons aussi que jusqu'à fin 2012, les règles du PLU de 2004 ont été évidemment les seules appliquées y compris pour celles de stationnement malgré les faux arguments que nos adversaires ont la tentation d'utiliser. C'est simple : un permis de construire qui aurait contrevenu à ces dernières dispositions n'était pas accordé.

À tous les nouveaux habitants et à tous les anciens, souhaitons une belle année 2015 !

Une forte mobilisation des Cessonnois-e-s a marqué ces jours de tristesse du 7 au 11 janvier après la série d'attentats connue en France. Par centaines, nous nous sommes mobilisé-e-s pour les libertés en nous rassemblant et en défilant dans les rues de Rennes. Puisse cette prise de conscience et cet élan qui regroupaient toutes les générations persévérer dans le temps !

🕒 EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

VOISINS CITOYENS ET RÉFÉRENTS DE QUARTIER LEURS FONCTIONS : DÉFINITION ET DIFFÉRENCES

Les Voisins Citoyens et les référents de quartier ont commencé leur mission à Cesson-Sévigné. Les uns sont un maillon important de la politique de sécurité, les autres veillent à représenter au mieux les intérêts et les attentes des habitants de leur quartier dans les autres domaines : cadre de vie, vie associative dans le quartier, fête des voisins, etc.

Depuis la nomination des référents de quartiers par le maire le 10 décembre dernier, les premiers retours des référents vers les élus montrent la nécessité pour les Cessonnais de bien comprendre la fonction de chacun de ces interlocuteurs de proximité, de bien faire la différence entre les missions des uns et des autres.

Le ou les Voisins Citoyens de votre quartier se sont engagés pour une mission de sécurité, dans le cadre d'un dispositif créé par un accord entre Le Maire de Cesson-Sévigné et le Préfet.

Leur fonction consiste à :

- ▶ Relever tout fait anormal observé sur la voie publique dans leur quartier.
- ▶ Diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance et les dégradations.
- ▶ Être à l'écoute des victimes (vol, cambriolage, etc.) et des personnes vulnérables de leur voisinage.
- ▶ Surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée, en complément de l'opération « Tranquillité vacances ».
- ▶ Devant un événement préoccupant, il (elle) contacte sans délai la Police municipale et/ou nationale qui prend en charge la situation et informe en retour le Maire des mesures prises.

Les Voisins Citoyens ne remplacent pas les forces de l'ordre, leur fonction ne leur donne aucune prérogative de police. Ce sont des relais très utiles pour les policiers. Le chef de la Police municipale et son équipe apprécient cette mise en place des Voisins Citoyens et ils constatent leur implication et leur participation à la sécurité dans les quartiers.

Les Référents de quartier ont une toute autre mission. Ils ou elles ont été nommé(e)s par le Maire et se sont engagé(e)s par une charte à représenter au mieux les intérêts de leur quartier et les attentes des habitants dans les domaines qui ne sont pas ceux de la sécurité.

Leur fonction consiste à :

- ▶ Regrouper les informations et les remarques émises par les résidents ou eux-mêmes sur le secteur qui les concerne.
- ▶ Faire remonter les attentes des habitants, leurs idées, leurs propositions et leurs suggestions pour leur quartier auprès de l'adjoint à la vie citoyenne Christophe Lotz et/ou de la déléguée Yvonne de La Tour.
- ▶ Pour les demandes relatives au cadre de vie (espace vert, voirie) ils, elles, utilisent le service Internet de la commune « demande d'intervention des services techniques ».
- ▶ Ils reçoivent un suivi qualité (traçabilité assurée par les services) et un retour sur les travaux effectués.
- ▶ Pour mener au mieux leur mission ils, elles, reçoivent des informations/formation sur le fonctionnement et les contraintes des services techniques.
- ▶ Ils reçoivent par courriel les informations sur les travaux dans les quartiers.
- ▶ Des visites dans leur quartier avec des agents ou des élus en charge du cadre de vie leur permettent d'échanger avec les habitants au sujet des projets de travaux envisagés.

Les Voisins Citoyens et les Référents de quartier sont tous des citoyens fortement impliqués dans la vie de leur quartier, ils sont volontaires et bénévoles. Qu'ils soient à nouveau remerciés pour leur travail dans l'intérêt général de la ville et de tous ses habitants. Bien entendu, il n'y a pas d'obligation de faire appel au Voisin Citoyen ou au Référent de quartier. Les Cessonnais peuvent agir directement auprès des services de Police ou des services de la Mairie.



Jean-Pierre Savignac
Adjoint chargé des sports,
de la vie associative et de
la sécurité



Christophe Lotz
Adjoint chargé de la vie
citoyenne, communication
numérique et nouvelles
technologies

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 17 décembre. L'ensemble des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Loi Maptam : transfert de personnel auprès de Rennes Métropole

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite loi Maptam, promulguée le 27 janvier 2014, entraîne la transformation, à date d'effet du 1^{er} janvier 2015, de la Communauté d'agglomération de Rennes Métropole en Métropole. Ce changement de statut s'accompagne d'un transfert de compétences. Deux agents communaux qui exercent en totalité leurs fonctions au sein de la collectivité sont transférés à la Métropole à compter du 1^{er} janvier 2015.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire a lancé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) au Printemps 2014. La modification n°1 a été approuvée à l'unanimité (6 abstentions).

Révision du PLU

La décision de réviser le PLU a été adoptée à la majorité (26 voix Pour, 6 Contre).

Projet de délégation de service public sur la gestion des « P'tits Cœurs »

Le principe de gestion de la micro-crèche « Les P'tits Cœurs » a été adopté dans le cadre d'une délégation de service public par affermage à compter du 24 août 2015. Une commission nommée « Commission de délégation de service public » a été créée.

État des lieux des voiries sur Cesson-Sévigné

Dans le cadre de la gestion des voiries de la commune, un état des lieux des linéaires a été réalisé. Le détail est le suivant :

- ▶ routes nationales (rocales) : 42 km
- ▶ routes départementales : 12 km
- ▶ voies communales (hors chemins ruraux) : 181 km
- ▶ voies et chemins ruraux : 18,8 km
- ▶ pistes et bandes cyclables : 39 km
- ▶ chemins piétons : 61 km
- ▶ total voies : 253,8 km
- ▶ total déplacement doux : 100 km

Demande de subvention pour des aménagements en faveur des transports collectifs urbains

Rennes Métropole participe au financement des dispositifs concernant des aménagements de voirie en faveur des transports collectifs urbains et des aménagements de points d'arrêts. Des travaux de mise en accessibilité, sous maîtrise d'œuvre Servicad, ont été définis pour les arrêts suivants : Mare Pavé, Maison d'accueil, Vilaine, Erbonnière, Buisson et Carrefour Pavie-Frèbardière. Des travaux de mise en accessibilité, sous maîtrise d'œuvre communale ont eu lieu pour les arrêts Clos Courtel, Fontenelle, Piscine et Saint-Étienne. Les élus ont autorisé M. le Maire à solliciter, pour le compte de la commune, la subvention correspondante à 149 989,33 € auprès de Rennes Métropole.



Prorogation de la convention de coopération décentralisée

Les élus se sont prononcés sur la poursuite du partenariat entre les communes de Cesson-Sévigné et Dankassari au Niger en prorogeant la convention de coopération décentralisée pour trois années, de 2015 à 2017 incluse. La participation financière de la programmation des actions est fixée à 12 000 € par année.

Réorganisation du service Jeunesse

Il a été demandé au service Jeunesse de réfléchir et de mettre en place une nouvelle organisation qui a pris effet dès janvier 2015. L'option qui a été choisie par le service Jeunesse est de concentrer l'ensemble des secteurs au sein d'une même structure : la Maison des Jeunes l'Escale. Ce regroupement permettra de mutualiser les moyens matériels et humains et il favorisera un service de proximité en direction des 11-13 ans.

Reconduction du Contrat Enfance-Jeunesse

Le Contrat Enfance-Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF et la Commune. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans. Ce contrat a été renouvelé pour la période 2014-2017.

➤ UN NOUVEL AGENT TECHNICIEN ÉNERGIE

Martin Belay est arrivé à la direction générale des services Techniques municipaux en tant qu'agent technicien Énergie depuis décembre 2014. Ses principales missions concernent les économies d'énergies à réaliser (suivi des consommations des bâtiments communaux, pour être au plus près des consommations) et la gestion de l'éclairage public.

Parmi ses premières missions :

- ▶ suivi des études énergétiques lancées à la piscine, la salle Paul Janson, la Mapad et la Fresnerie à la fin 2014
- ▶ l'analyse pour chaque bâtiment communal de son fonctionnement, de manière à trouver des points d'optimisation, par exemple, la régulation du chauffage et de la ventilation.

- ▶ le suivi de la campagne Display. (Les résultats seront publiés dans le journal municipal du 1^{er} mars).

Martin Belay va également proposer des balades thermiques. « Cela consiste à faire le tour d'un quartier avec les habitants qui se sont inscrits pour thermographier leurs maisons, et de constater les performances du logement » précise Martin Belay.

Titulaire d'une licence professionnelle Énergie et Génie Climatique option Gestionnaire Énergie, il a travaillé quatre ans au Pays de Pontivy, deux ans comme conseiller info énergie (service de conseil aux particuliers) et deux ans comme conseiller en énergie partagée (service de conseil aux collectivités).

Pour bénéficier du service des balades thermiques, connectez-vous sur le site Internet de la Ville et envoyez une « Demande d'Intervention ». Indiquez ensuite l'ensemble de vos coordonnées, l'année de construction de la maison, le type de chauffage actuel et les travaux d'isolation déjà réalisés.

www.ville-cesson-sevigne.fr



➤ PERMANENCES ALEC

Les permanences ALEC (agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes) proposées à l'Espace Citoyen en 2014 ont permis de recevoir 26 personnes sur 10 séances. (Pour un potentiel de 60 rendez-vous théoriques).

En 2015, avec la loi de transition énergétique, ce service évolue pour devenir un parcours de la rénovation thermique qui abordera toute la problématique de la rénovation d'un logement individuel.

Les conseillers de l'Alec reçoivent désormais à l'espace info-énergie au 104 bd Georges Clémenceau à Rennes.

Contact : tél. : 02 99 35 23 50.
ou www.alec-rennes.org

➤ TARIFS DE GAZ

La Ville a négocié des tarifs de gaz à la suite de la fin des tarifs réglementés au 1^{er} janvier 2015. Elle a adhéré à un groupement de commandes UGAP qui vont permettre selon les estimations une diminution de 20 % sur les tarifs des consommations du gaz. Une étude va être lancée pour la fin des tarifs réglementés de l'électricité au 1^{er} janvier 2016.

➤ DÉCHETS VERTS

0 800 01 14 31. c'est le nouveau Numéro Vert proposé par Rennes Métropole pour les questions concernant les déchets verts pour les usagers. Il est désormais gratuit depuis un poste fixe.

➤ CONCOURS « JARDINS ET BALCONS FLEURIS »

À vos outils ! Une nouvelle catégorie va concerner le concours des jardins et balcons fleuris : les jardins potagers.

Les autres catégories de ce concours organisé par la Ville en partenariat avec la société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine concernent l'habitat individuel, l'habitat collectif ainsi que le commerce/activité.

Le concours a pour but de valoriser les initiatives collectives et individuelles menées par les habitants de Cesson-Sévigné. Le jury passera fin juin, début juillet, pour une remise des prix programmée au salon « Délices de Plantes » qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2015.



C'était le mercredi 17 décembre : l'animation à la piscine municipale des cours pour enfants.



Mobilisation fin décembre des élèves de l'école Notre-Dame pour collecter des jouets au profit des Restos du cœur.



*Noël à la résidence d'Automne, mardi 16 décembre.
Pour la Mapad, la fête s'est déroulée le vendredi 12 décembre.*



Intervention de comédiennes du théâtre des Lucioles mercredi 7 janvier dans le cadre du partenariat avec le Centre Culturel sur le thème de la Saison Culturelle "J'aime, j'aime pas", auprès des élèves de classes élémentaires de Bourgneuil.



Sofiane Benyounes, étudiant en master à Rennes 2, a reçu le 12 janvier à l'université Paris-Sorbonne le 1^{er} prix national AFIGESE pour son mémoire de stage réalisé auprès de la direction des affaires financières de la Ville.

◀ *Le cross solidaire de l'école élémentaire Bourgneuil, mardi 16 décembre, a permis de récolter 362 € au profit de la Passerelle.*



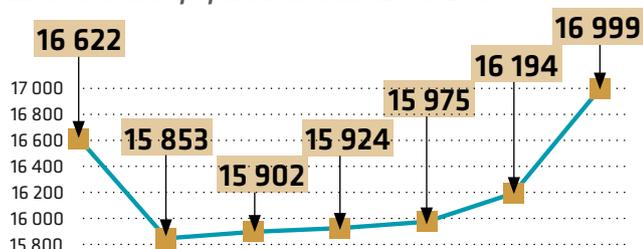
16 999 habitants

Les chiffres de la population légale de Cesson-Sévigné applicable au 1^{er} janvier 2015 ont été transmis par l'INSEE : la commune compte 16 999 habitants.

On note des hausses sensibles de 5 % pour la population totale et de 5,5 % pour le nombre de logements par rapport aux chiffres de l'an dernier. Ces hausses sont principalement dues au développement du secteur de la rue de Rennes et de la Prairie (route de Fougères). On constate par ailleurs un léger frein à la baisse du nombre de personnes par logement du fait de l'arrivée de jeunes ménages dans les nouveaux secteurs recensés.

Autre effet : la hausse de 805 habitants en population totale se traduira par un complément de dotation globale de fonctionnement (DGF) 2015 qui atténuera de l'ordre de 80 000 € la perte de DGF prévue de - 345 000 €.

Évolution de la population totale 2009-2015



On rappellera à l'occasion de cette évolution démographique que Cesson-Sévigné a la particularité de compter plus d'emplois sur place que d'habitants.

La population totale est la population légale officielle INSEE. Celle-ci est composée de deux catégories de population :

- **la population municipale** d'une part qui comprend les personnes résidant dans la commune
- **la population comptée à part** d'autre part, qui comprend les personnes dont la résidence habituelle est située dans une autre commune mais qui habitent sur la commune (ex : étudiants, militaires, etc.)

En 2015, la population municipale est de 16 206 habitants, la population comptée à part est de 793 habitants, soit une population totale de 16 999 habitants.

En 2014, la population municipale était de 15 413 habitants et la population comptée à part de 781 habitants, soit une population totale de 16 194 habitants.

L'évolution entre 2014 et 2015 est de + 4,9 % pour la population municipale (+ 793 habitants) et de + 1,5 % (+ 12 habitants) pour la population comptée à part. L'évolution totale est de 5 % (+ 805 habitants).

On constate que l'évolution s'opère au niveau de la population municipale résidente.

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



Retrouvez votre poids idéal !

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

LA MÉTHODE **NATUR HOUSE**

les +

Prenez Rendez-vous
avec votre
diététicienne-nutritionniste

Comment ça marche ?

30' **PREMIER RENDEZ-VOUS**
> **1 BILAN COMPLET (30 mn)**
DÉFINITION OBJECTIF POIDS
• Mise en place du plan diététique renforcé par la prise de compléments alimentaires à base de plantes (environ 40€ par semaine)

15' **RENDEZ-VOUS SUIVANTS**
> **LE SUIVI DIÉTÉTIQUE GRATUIT (15 mn)**
• 1 fois par semaine en phase de perte de poids *
• 1 fois tous les 15 jours en phase de stabilisation **

NATURHOUSE

Un suivi hebdomadaire gratuit par une professionnelle de santé diététicienne-nutritionniste. Seuls les compléments alimentaires à base de plantes sont à votre charge (environ 40€ par semaine).

Ce n'est pas un régime !
C'est une rééducation et un rééquilibrage alimentaire.

La méthode s'adapte à votre rythme de vie
Vous ne ressentez pas de sensation de faim.

Une perte de poids durable grâce à la phase de stabilisation et aux programmes "bien-être" d'entretien.

CESSON
La Monniais
52 rue de Bray
Tél. 02 23 45 31 51

BRUZ
Vert Buisson
1 rue du Petit Bé
Tél. 02 99 52 34 40



www.naturhouse.fr

📍 PORTRAIT

LA MASCOTTE DU HANDBALL

Sylvie Butault, alias Roucoulette, est la mascotte du handball. Elle est présente à tous les matchs qui se déroulent au Palais des Sports.

Le groupe de supporters du Cesson Rennes Métropole Handball s'est constitué en septembre 2012 sous le nom de « Les irréductibles kop ». Son objectif ? Mettre de l'ambiance pendant les matchs mais aussi tenir la buvette tous les soirs de matchs. « Cela représente 350 galettes-saucisses et 5 fûts de bière à chaque rencontre. Il faut du monde pour installer le matériel, puis le démonter » précise Sylvie Butault.

L'association, qui compte une vingtaine de membres, recherche encore des bénévoles.

Contact : tél. : 02 99 62 00 00 ou 06 58 26 12 21



📍 ÉCONOMIE - COMMERCE

UCAR



Clothilde Boutin a ouvert depuis le mois de novembre le magasin Ucar dans la zone d'activités de la Rigourdière. « On partage un local avec Altern'auto, qui propose des véhicules d'occasion et Carabosse, qui évolue dans l'activité de l'entretien et la réparation de véhicules automobiles légers. Cela permet de mutualiser les frais et une synergie d'activités », indique Clothilde Boutin

Ucar fait partie des loueurs de voitures low-cost. « Les véhicules sont neufs, changés tous les 10-12 mois, et totalisent moins de 30 000 kilomètres au compteur. Il est possible de louer plusieurs types de véhicules, de la catégorie A (citadine) à la catégorie F (mini-bus de 7 places). Nous proposons également des véhicules fun : deux minis, sans surcoût, ainsi que le véhicule hybride "Toyota Yaris". Cela peut être l'occasion d'essayer ! »

Pour pouvoir louer, il faut avoir 21 ans et plus d'un an de permis. « Une offre de 10 % est proposée pour l'ouverture. Nous proposons un service de proximité, de la flexibilité et nous cherchons la meilleure solution pour le client ». À noter que la société travaille avec les assureurs.

Ucar est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 11h30 et de 15h30 à 17h.

📍 UCAR

13 rue de la Rigourdière
02 23 50 54 94
ucar.rennes@orange.fr

🕒 ARTS DU CIRQUE CUISINE ET CONFESSIONS

LUNDI 2 FÉVRIER.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 26 € ; réduit, 24 €
et jeune, 16 €.



DR

Cuisine et confessions

🕒 JEUNE PUBLIC LES COQUECIGRUES

LA 432 | LES CHICHES CAPON

DIMANCHE 8 FÉVRIER.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 16H.

Tarifs : plein, 8 € ; réduit, 7 €
et jeune, 5 €.

OSCAR ET LE GOSIER
DE LA BALEINE

DIMANCHE 8 FÉVRIER.

CENTRE CULTUREL À 16H.

Tarif unique : 4 €



© Esther Maarek

Les Coquecigrues : les Chiches Capon



© Etlan Bachini

Sur le sentier d'Antigone

🕒 BAL FLAMENCO

PEÑA FLAMENCA

VENDREDI 13 FÉVRIER.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Le Centre Culturel de Cesson-Sévigné, l'Opéra de Rennes, le Conservatoire de Rennes et Apsāra Flamenco s'associent pour offrir un temps fort sur le flamenco.

Tarifs : plein, 12 € ; réduit, 9 €
et jeune, 7 €.

🕒 THÉÂTRE

SUR LE SENTIER D'ANTIGONE

MARDI 24 FÉVRIER.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

Tarifs : plein, 24 € ; réduit, 22 €
et jeune, 15 €.

LE MALADE IMAGINAIRE
de Molière

DIMANCHE 1^{ER} MARS.

CARRÉ SÉVIGNÉ À 17H.

Tarifs : plein, 28 € ; réduit, 26 €
et jeune, 17 €.



© Marie Maysomnier

Les Coquecigrues : Oscar et le gosier de la baleine

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

➤ DÉCOUVERTE DU NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE



Pendant les vacances scolaires, la Médiathèque vous propose de découvrir deux types de ressources numériques, à la portée de vos envies littéraires et ludiques :

► **vendredi 13 février** de 15h30 à 17h30, découverte des liseuses, appelées aussi livres électroniques. Une autre façon très confortable et technologique de lire avec plaisir !

► **mercredi 18 février** de 15h30 à 17h30, découverte de la sélection d'applications choisies par les bibliothécaires pour tous les publics. N'hésitez pas à vous munir de vos smartphones ou androids, équipés de la 3 OU 4 G et vous repartirez avec les applications qui vous auront plu !

**Places limitées.
Inscriptions à la Médiathèque.**

➤ HEURE DU CONTE LES PETITES Z'OREILLES

MERCREDI 11 FÉVRIER à 10h30 et 16h ; SAMEDI 14 FÉVRIER à 11h.

« La mouche...ZZZZzzzzZZZZ »

Pour les 0-3 ans et leurs parents.

À LA MÉDIATHÈQUE.

Gratuit, sur réservation

➤ PRIX D'UN LIVRE À L'AUTRE

Café littéraire. Discussion autour des livres de la sélection **samedi 28 février** à 11h à la Médiathèque. À partir de 15 ans.

➤ STAGES CHANT, DANSE FLAMENCA ET MASTER CLASSE

DU DIM 8 AU MER 11 FÉVRIER
Stage de chant avec Inès Bacan, de danse flamenco avec Manolito Peluza et Master class de guitare flamenco avec Antonio Gamez.

Informations : 02 99 53 18 83 ou www.apsaraflamenco.fr ou au Centre Culturel.

➤ CONFÉRENCES L'ART DE LA FÊTE : LES FÊTES ANDALOUSES

**JEUDI 5 FÉVRIER. AUDITORIUM
DU CENTRE CULTUREL À 20H30.**

Par Anne-Marie Virelizier, historienne et conférencière.

À l'occasion des Fiestas Flamencas, découvrez l'histoire des fêtes andalouses et du flamenco.

LE RÉPERTOIRE DE MOLIÈRE SUR LA SCÈNE CONTEMPORAINE : UN TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

**JEUDI 26 FÉVRIER. AUDITORIUM
DU CENTRE CULTUREL À 20H30**

Par Brigitte Prost, critique dramatique, maître de conférence..

Le répertoire de Molière ne cesse d'être repris sur la scène contemporaine pour la modernité et la force de ses propos.

**Entrée libre, réservation conseillée
auprès du Centre Culturel.**

➤ VIE CITOYENNE

**Jusqu'au
mercredi 11 février**

Exposition de Francis Savin.

Sculpteur cessonais de l'insolite.

Espace Citoyen. Entrée libre.

Org : ville de Cesson-Sévigné

**Jusqu'au
mercredi 4 mars**

Exposition « Molière ». Construite en deux volets, l'exposition présente un éclairage sur l'histoire du théâtre classique et plus précisément sur Molière et le XVII^e siècle.

Hall du Centre Culturel. Entrée libre.

Org : ville de Cesson-Sévigné

Mardi 3 février

**« Indonésie
aventures et rencontres »**

Cinéma Le Sévigné à 17h30.

L'Indonésie, le plus grand archipel de la planète cumule les superlatifs : 17500 îles, 220 millions d'habitants, le plus vaste pays musulman du monde, au moins 400 groupes ethniques avec autant de langues et de dialectes, des centaines de volcans.

Un film d'Alan Wodey.

Tarif plein : 8 €.

Org : Connaissance du Monde.



Espace Ferrié

Dans le cadre des mesures du plan Vigipirate « Alerte attentat », le musée des Transmission a fermé ses portes au public depuis le 14 janvier.

L'Espace Ferrié communiquera ultérieurement la date de réouverture.

www.espaceferrie.fr

SPORTS



➤ OCC TENNIS DE TABLE

Tournoi de fin d'année à la salle Paul Janson vendredi 19 décembre. Une centaine de jeunes - ados - adultes compétiteurs et loisirs détente se sont retrouvés pour un goûter. L'occasion de fêter les montées en division supérieure.

Les matchs en Départemental ont lieu **vendredi 6 février** et **samedi 7 février** à partir de 20h, salle Paul Janson. Compétition seniors Pré-Nationale et Régionale 2 **dimanche 8 février** à 14h, salle Paul Janson. OC Cesson 1 - Lanester 1 ; OC Cesson 2 - RC Briec 1 ; OC Cesson 3 - TT Gourin 2.

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

➤ OCC NATATION TRIATHLON

BIKE & RUN de Cesson-Sévigné

Dimanche 08 mars 10h | Base de loisirs de Dézerseul

- Course enfants (avenirs-poussins-benjamins) 3 km
- Course super-sprint open (minimes et plus) 7 km
- Course sprint open (juniors et plus) 15 km

Courses en équipe de 2 (1 vélo par équipe) avec relais libres. Casque obligatoire pour les 2 athlètes.
Inscriptions sur Klikego, fournir une copie de la licence triathlon ou d'un certificat médical
Tarifs d'engagement : 15€/équipe
10€/équipe étudiants, adhérents OCC, épreuve jeunes

L'association organise Bike and run **dimanche 8 mars** à partir de 10h, autour des étangs de Dézerseul.

Les épreuves allient la course à pied et le VTT par équipe de deux.

► Course enfants de 3 km à 10h.

► Course adultes de 7 km et de 15 km à 11h.

Tarifs engagement : 10 € par équipe d'enfants, 10 € par équipe d'étudiants, 15 € par équipe.

Inscription sur le site Internet Klikego, www.klikego.com

Responsable inscriptions :

Toni Haddad, 43 Bd de Dézerseul.

À noter : depuis le 9 janvier, mise en ligne du nouveau site de l'association: <http://occnatation.fr>

➤ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

16^e journée de D1 **mercredi 18 février** :

Cesson Rennes Métropole HB contre Tremblay à 20h30, au Palais des Sports.



➤ DES CAVALIERS CESSONNAIS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2015

Une quinzaine de cavaliers du Centre équestre Les Conillaux de Marie et Olivier Le Vot multiplient les concours depuis le début de la saison pour gagner leur participation aux championnats de France 2015. Ces cavaliers, entraînés par Aurélien Piron, ont entre 13 et 25 ans.

Leur objectif : Lamotte-Beuvron, la Mecque du cheval

Ces championnats auront lieu en juillet prochain à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). Le plus grand domaine

équestre d'Europe accueille en effet chaque année les championnats de France dans plusieurs disciplines (dressage, CSO, pony games...).

Leur discipline : le CSO

Le saut d'obstacle est la discipline leader en France : elle représente 80% de l'activité concours. Le CSO consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans faute le plus rapidement possible. Elle demande au cheval puissance, adresse et rapidité et au cavalier maîtrise et courage. Les cavaliers cessonais seront engagés en Club 1 (des obstacles de 95 cm) et Club 2 (85 cm).

Leur rêve : pouvoir défendre les couleurs de Cesson à Lamotte

Se qualifier, c'est bien mais cela représente un budget conséquent. En effet, il faut prévoir l'inscription aux épreuves bien sûr mais aussi les frais de transport et d'hébergement pour les cavaliers et leurs chevaux, la nourriture et un peu d'équipement complémentaire. Ce qui représente pour chacun un investissement d'environ 850 euros.

Contact : Marie Le Vot . Centre Equestre Les Conillaux. Tél.: 06 60 06 23 18

➤ EN PISTE

Stages enfants toutes disciplines: Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre, etc.

Stages de 5 jours du **lundi 16 au vendredi 20 février.**

► Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+ 10 € si adhésion)

► Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h.

Tarif : 140 € (+ 10 € si adhésion)

1 intervenant pour 10 élèves maximum.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité « cirque », soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Inscriptions accessibles directement sur le site Internet.

En Piste ! École de cirque de Cesson-Sévigné, tél. : 06 43 18 26 09, mél : enpiste.cirque@gmail.com site : www.enpiste.123.fr



➤ ROTARY

Le club Rotary Rennes Sévigné Triskel, maillon d'une organisation internationale de service pour faire le bien dans le monde, a mené, pour la troisième année consécutive, une action nommée « Boules de Noël » dans la galerie de Carrefour Cesson pendant la semaine précédant Noël. Chaque donateur a été invité par les bénévoles du Rotary de Cesson à accrocher au sapin une boule de Noël sur laquelle il avait préalablement inscrit un message ou le prénom de son choix.

Grâce à la générosité de nombreux participants (bénévoles de Cesson-Sévigné et la Guerche de Bretagne,

club Interact de Cesson-Sévigné), près de 900 € ont été récoltés, qui seront reversés aux associations rennaises Enfance et partage et Myosotis. L'initiative du Rotary contribue ainsi au mieux-être des enfants.

Contact action Boules de Noël :

Philippe Brossard, tél. : 06 80 48 88 07

➤ PAROISSE S^{TE} CATHERINE DE SIENNE

Concours de belote annuel **samedi 7 février** à 13h30, salle de la Touche Ablin. Vente de pâtisseries et buvette sur place. Prix sur le principe du partage du cochon, coupes et prix aux vainqueurs. Engagement : 5 € par joueur.

➤ UPCC

Prochaine bourse puériculture, vêtements enfants organisée par l'Union du Personnel Communal de Cesson-Sévigné dimanche 15 mars, dans les deux salles de l'Espace Sportif Bourgchevreuil. La permanence d'inscription est fixée **samedi 7 février**, de 9h30 à 12h, en mairie. Le tarif de l'emplacement s'élève à 9 € la table (fournie). Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), le règlement et le bulletin d'inscription sont indispensables. Ce dernier est disponible sur le blog : upcc.6mablog.com ou à l'accueil général de la mairie.

Aucune inscription ne sera prise en compte avant le 7 février.

Contacts : 06 06 99 97 41 ou 06 30 53 69 20; mél : upcc@ville-cesson-sevigne.fr

BOURSE PUÉRICULTURE VÊTEMENTS ENFANTS

ET JOUETS

Dimanche
15
mars



2 Salles
exposants

Entrée Libre
9h à 13h

Espace Sportif Bourgchevreuil

Organisée par l'Union du Personnel Communal de Cesson-Sévigné
L'emplacement est de 9€ la table de 2 mètres
Inscription au 06.06.99.97.41 ou 02.99.83.32.00
Email : upcc@ville-cesson-sevigne.fr

Ucar

LOCATION DE VÉHICULES

13 rue de la Rigourdière 35510 Cesson-Sévigné
02 23 50 54 94

➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST



L' Association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles de l'Ouest organise **samedi 7 et dimanche 8 mars** de 10h à 19h sa 30^e Bourse exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines au Carré Sévigné. Une cinquantaine d'exposants seront réunis, venant de toute la France. Ils exposeront sur près de 600 m² des pierres naturelles venues du monde

entier, présentant une cristallisation parfaite aux formes extraordinaires, associée à des couleurs étonnantes. Le public pourra également laisser aller son imagination en contemplant des fossiles vieux comme le monde.

Cette année sera marquée par une exposition thématique : « Les Trilobites Bretons - Hommage à Jean-Louis Henry »

Le Cessonnois Jean-Louis Henry, paléontologue et maître de conférences à l'Université de Rennes 1, était un grand spécialiste des trilobites ordoviciens. Cette exposition lui rend hommage en retraçant sa carrière à travers ses différents travaux de recherche et publications.

Entrée : 4 €, gratuit pour les - de 12 ans.

➤ OCC CARAMBOLE

Dernière date pour la pièce de théâtre « La comédie des temps chauds » de Serge Travers et Paul Guimont **dimanche 1^{er} février** à 15h, à l'auditorium du Centre Culturel.

Une fable comique et divertissante pour tout public, mise en scène par Vincent Huchet.

Tarifs : plein : 8 € ; réduit : 5 €.

Réservations : 02 99 83 84 33

occarambole@voila.fr

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le vestiaire sera ouvert au 58 cours de La Vilaine le mardi de 14h à 17h pour le dépôt de vêtements propres et en bon état sauf les chaussures. Vente ouverte à tous le mercredi et le jeudi aux mêmes horaires : vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés ainsi que du linge de maison. Les prix sont tous divisés par deux pendant toute la période des soldes.

Contacts : J. Wagner, 02 99 83 95 10 et A. Pellan, 02 99 83 30 37

➤ ACAT

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture. L'association propose d'intervenir pour Samson Mougoto, tellement torturé qu'il a perdu l'usage de ses mains.

Retrouvez la lettre à renvoyer sur le site <http://acat-cesson-thorigné.asso-web.com> + pourquoi-lappel-du-mois.html

➤ AVF

Bourse aux vêtements « Printemps-Eté 2015 » du 10 au 18 mars 2015. Les journées de ventes auront lieu **samedi 14 et dimanche 15 mars** dans les salles de Grippé, route de La Valette.

➤ SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE

Formation PSC1-prévention et secours civiques de niveau 1 **samedi 14 février** et **dimanche matin 15 février** salle du Pressoir.

Tarif : 50 €.

Renseignements et inscriptions : tél. : 02 99 83 24 52 ou 06 78 36 45 95.

➤ CESSON RETRAITE ACTIVE

Sortie de 3 jours à Londres en octobre ou novembre 2015. Aller Rennes-Londres et retour en T.G.V ou avion, visites, repas et hôtel environ 400 €. Sortie organisée pour 45 participants minimum.

Contact : J. Jourdan au 06 75 17 01 86.

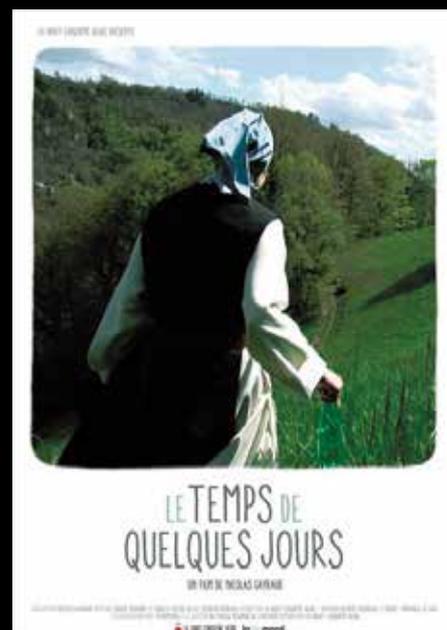
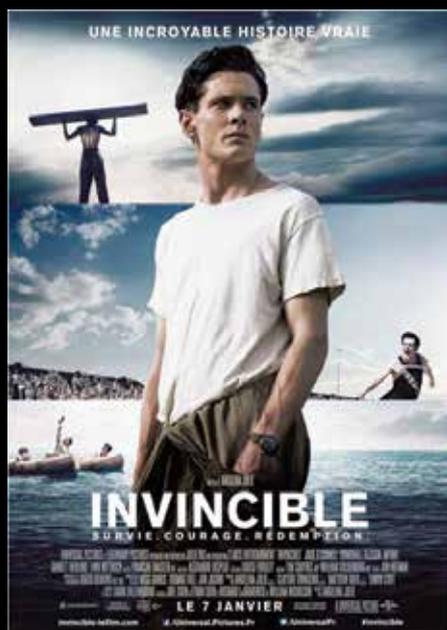
➤ ARMORHISTEL

L'association armoricaine de recherches historiques sur les télécommunications organise une conférence dédiée à la télévision du futur mardi 3 février à 15h30 à l'Espace Citoyen. De retour du CES (Consumer Electronic Show), la grande manifestation internationale sur les innovations technologiques qui se tient en janvier à Las Vegas, Jean-François Jézequel de la société C2M (Challenge2media) présentera au grand public les évolutions actuelles et à venir des services télévisuels offerts et potentiels.

L'accent sera mis sur les formes, usages et les services nouveaux que les téléviseurs ultra haute définition offriront dans un futur proche. Capables de prendre différentes formes, ces téléviseurs s'intégreront parmi les objets connectés des maisons.

Entrée libre, sur réservation au 02 99 83 52 00 ou sandrine.gaultier@ville-cesson-sevigne.fr





LES FILMS AU SÉVIGNÉ JUSQU'AU 3 FÉVRIER 2015

Invincible

2h18 - VF - USA.

De Angelina Jolie avec Jack O'Connell, Garrett Hedlund.

Dimanche 1^{er} février à 14h30 et à 20h30

Le temps de quelques jours

1h17 - France

Documentaire de Nicolas Gayraud.

Dimanche 1^{er} février à 17h30

Lundi 3 février à 20h30 : présentation et discussion avec Michèle Besnard, responsable diocésaine des aumôneries hospitalières.

Retrouvez tous les films sur le site
www.cinesevigne.fr

Palm Real Motel

1h40 - VO - France - Mexique - Espagne

De Aaron Fernandez avec Kristyan Ferrer, Adriana Paz, Eliseo Lara Martinez, Fermin Martinez.

Mardi 3 février à 20h30 : avant-première en présence du producteur Fred Prémel.

À noter : Fred Prémel a été l'un des premiers salariés du cinéma le Sévigné en tant qu'opérateur-projectionniste de septembre 1999 à septembre 2001. Il était employé à mi-temps et suivait les cours à la faculté de l'audiovisuel de Beaulieu.

Parmi sa filmographie récente, citons Disney Ramallah (2014), Mauvais œil (2014).

Association "Loisirs et cultures" cinéma art et essai "Le Sévigné"

43, rue du Muguet, tél/ répondeur : 02 99 83 12 21
(horaires donnés le lundi soir).

Plein tarif : 7 € ; réduit : 5 €.

Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,30 € = 45 €.

Recharge carte fidélité et carnet : 43 €

Tarif jeune (jusqu'à 25 ans inclus) : 3,50 €.

Tarif le samedi pour film « Art et Essai » : 3 €.

